

et brûlé par les Huns du Fléau de Dieu en 450. Mais le culte de l'Autel de Rome et des Augustes n'avait pas attendu si tard pour tomber en désuétude. Il est à remarquer que sur l'inscription en l'honneur de Thimésitheus, trouvée sur le terrain du confluent, et qui date de la moitié du III<sup>e</sup> siècle, il n'est pas fait mention de la société des trois Gaules.

Il m'a toujours paru (1) que les auteurs nous ont laissé un renseignement singulièrement lumineux pour nous aider à retrouver l'emplacement de l'autel de Rome et des Augustes, dressé, comme le rappellent si unanimement les inscriptions, au confluent de la Saône et du Rhône. Ils disent (Suétone et Dion Cassius) qu'il s'y donnait des jeux, lesquels consistaient en combats d'éloquence grecque et latine, entremêlés d'exercices de palestre; et Juvénal, plus explicite en ce qui fait l'objet de notre recherche, nous apprend que les

(1) M. Martin-Daussigny a lu, en 1862, devant le congrès archéologique, et a fait imprimer, en 1863, une notice où il exprime le sentiment que l'autel de Rome et d'Auguste était à mi-coteau de la colline Saint-Sébastien, près de l'amphithéâtre. Si, à cause de cela, on voulait me contester la priorité de mon opinion, je pourrais invoquer le témoignage de M. Martin-Daussigny lui-même, qui se rappelle qu'antérieurement et à une époque où il n'avait pas encore abandonné tout à fait la défense de l'opinion accréditée qui plaçait l'autel à Ainay, je lui dis en conversation que je pensais que l'autel n'était ni à Ainay, ni à l'église Saint-Pierre, mais au penchant de la colline Saint-Sébastien, à cause de la présence sur cette colline des restes de l'amphithéâtre où avaient lieu les jeux mentionnés par les auteurs. A mon dernier voyage à Paris, en décembre 1861, j'eus occasion de demander conseil à M. L. Renier sur cette opinion, et c'est à ce propos que M. Renier me fit remarquer, ce que je dis au commencement de ce présent travail, « que chez les anciens, les jeux faisaient partie de la religion. » Je pourrais invoquer aussi le témoignage de M. Auguste Bernard, à qui j'ai fait part de mon opinion sur l'emplacement de l'autel dans plusieurs lettres. Je pourrais invoquer les témoignages encore de MM. Terrebasse et Girard, à qui j'ai communiqué, il y a longtemps, ce que je pense sur cet emplacement.